

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De Cahors à Libos.				De Libos à Cahors.				De Cahors à Montauban.				De Montauban à Cahors.			
Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Poste	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — Départ.	6 h 25	4 h	5 h 50	PARIS. — Départ.	2 h 30	9 h 50	7 h 30	CAHORS. — Départ.	4 h 35	10 h 35	5 h 20	TOULOUSE. — Départ.	5 h	10 h 35	3 h 14
Mercuès.	6 41	4 14	6 6	Monsempron Libos — Dép.	8 40	3 5	8 55	Sept-Ponts.	4 45	10 45	5 31	Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Parnac.	6 54	1 26	6 19	Fumel.	8 48	3 15	9 3	Cieurac.	5 1	11 1	5 49	Fonneuve.	7 40	10 49	5 10
Luzech.	7 3	1 34	6 28	Soturac-Touzac.	9 1	3 28	9 16	Labenque.	5 10	11 10	5 57	Albias.	7 51	10 58	5 23
Castelfranc.	7 18	4 47	6 44	Duravel.	9 10	3 38	9 26	Montpezat.	5 23	11 23	6 10	Réalville.	8 3	11 7	5 38
Puy-l'Evêque.	7 31	1 59	6 58	Duravel.	9 10	3 38	9 26	Borredon.	5 53	11 53	6 42	Caussade.	8 17	11 19	5 56
Duravel.	7 43	2 8	7 8	Puy-l'Evêque.	9 19	3 48	9 36	Caussade.	6 3	12 8	6 56	Borredon.	8 35	11 36	6 20
Soturac-Touzac.	7 53	2 18	7 18	Castelfranc.	9 34	4 5	9 52	Réalville.	6 12	12 22	7 8	Montpezat.	9 15	12 8	7 11
Fumel.	8 6	2 29	7 32	Luzech.	9 47	4 19	10 6	Albias.	6 20	12 33	7 18	Labenque.	9 41	12 26	7 41
Monsempron-Libos Ar.	8 13	2 35	7 39	Parnac.	9 57	4 30	10 17	Fonneuve.	6 28	12 45	7 28	Cieurac.	9 53	12 36	7 54
PARIS. — Arrivée.	11 46	4 18	2 49	Mercuès.	10 9	4 43	10 29	Montauban. — Arriv.	6 39	1 20	7 45	Sept-Ponts.	10 9	12 49	8 12
				CAHORS. — Arriv.	10 25	5 4	10 47	TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41	CAHORS — Arrivée.	10 18	12 57	8 22

Cahors, le 6 Juillet.

NOUVELLES POLITIQUES

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 juillet.

L'ordre du jour appelle la première délibération sur les propositions de loi relatives aux céréales.

M. Camille Dreyfus. — Le régime de liberté protège mieux les intérêts des producteurs en temps d'abondance et les intérêts du consommateur en temps de disette. Ce n'est pas pour la masse des ouvriers de l'agriculture, pour les salariés que l'on demande le relèvement des droits.

On peut évaluer à 100,000 le nombre des propriétaires pour lesquels on fait la loi. (Très bien ! à gauche.)

On propose le relèvement de la taxe à un moment où la concurrence est excessive. On veut ajouter une nouvelle charge à toutes celles qui nous condamnent déjà à l'infériorité. Les républicains qui ont eu la faiblesse de s'associer à la campagne n'ont pas été réélus par le suffrage universel, et leur action n'a tourné qu'au profit des réactionnaires. L'orateur termine en disant que pour augmenter les rendements, il faudrait développer l'outillage agricole et favoriser la constitution des syndicats d'exploitation.

M. le marquis des Roys, rapporteur. — Si le parti républicain a perdu un certain nombre de sièges aux dernières élections, c'est parce qu'il n'a pas assez fait pour la cause de l'Agriculture. On n'a pas voulu aller jusqu'au droit de 5 francs qui était nécessaire pour mettre la production du blé dans des conditions normales. Le prix du pain tend de plus en plus à être indépendant du prix du blé. Quand le blé baisse, le pain ne baisse pas; pourquoi hausserait-il, quand le blé hausse?

La crainte du pain cher est absolument chimérique; on ne créera pas une hausse artificielle. On veut seulement défendre le cultivateur contre les coups de la spéculation.

La petite propriété vend son blé et il faut lui donner la plus grande sécurité possible.

La commission a, toutefois, tenu compte des craintes qu'on lui exprimait; elle a calculé que le

prix actuel du pain correspondait à un prix de 25 francs pour le quintal de blé; elle a adopté ce chiffre pour limite du droit de 5 fr. Au dessus de 25 fr. le droit de 5 fr. ne disparaîtra pas. Ce serait apporter une trop grande perturbation sur le marché; le droit sera de 4 fr. de 26 à 27 fr., de 3 fr. de 27 à 28 fr., de 2 fr. de 28 à 29 fr., il sera réduit à un simple droit de statistique de 0,60 quand il dépassera 29 fr.

On objecte que la hausse éventuelle du droit serait un obstacle aux importations, mais la commission y a pourvu en décidant que l'importateur pourrait toujours introduire des blés au taux du droit qui était en vigueur lors du départ de sa cargaison.

M. Wickersheimer. — Il y a une coalition de toutes les opulences pour puiser au moyen de la loi dans la poche du travailleur et du pauvre. Pour justifier le droit de 5 fr. qu'on propose on s'appuie sur un prix de revient de 20 fr. Je n'admets pour prix de revient du blé qu'un chiffre de 15,80. Mais il ne faut pas oublier que la terre est un capital privilégié. On ne doit pas faire entrer l'intérêt du capital dans le prix de revient; ce n'est que par la liberté qu'on arrivera à des prix rémunérateurs.

M. Gerville-Réache adresse une question au ministre de la marine, au sujet de la perte des torpilleurs.

M. le ministre répond que la nouvelle est fautive. La Chambre reprend la discussion sur les céréales.

M. Sevaistre renonce à la parole et désire connaître l'opinion du gouvernement sur la question. La discussion est renvoyée à lundi.

Séance du 5 juillet.

Un projet de loi portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 1 million pour venir en aide aux cultivateurs victimes des orages et de la grêle, est adopté.

La Chambre prend en considération la proposition de M. Georges Roche tendant à accorder à tous les sous-officiers marins, soldats et assimilés ainsi qu'à leurs veuves, le bénéfice des tarifs de retraite annexés aux lois de 1881 et 1883.

Continuation de la discussion sur les céréales.

Le Paris publiait samedi la note suivante:

« Un groupe de onze torpilleurs, accompagnés d'une frégate cuirassée, et chargés par le ministre de la marine de tenter la traversée de l'Océan Atlantique il y a une douzaine de jours, aurait été abordé par une tempête épouvantable à la suite de laquelle huit d'entre eux auraient péri corps et biens.

« Ils devaient porter une cinquantaine d'hommes, commandés par huit lieutenants de vaisseau, qui tous auraient sombré avec les bâtiments qu'ils montaient. »

Les journaux officiels répondent à cette note que jamais l'ordre de tenter la traversée de l'Atlantique n'a été donné aux commandants de torpilleurs. D'autre part, tous les torpilleurs qu'on a pu mettre en ligne viennent de prendre part aux manœuvres Baléares et sont rentrés en très bon état à Toulon. La nouvelle donnée par le Paris est donc tout à fait inexacte et ne repose sur aucun fondement. Cette information a produit dans les couloirs de la Chambre une vive sensation qui s'est aussitôt calmée quand le ministre de la marine a fait annoncer qu'elle pouvait être officiellement démentie.

Le Bordeaux rapatriant des troupes du Tonkin est arrivé à Port-Cros.

On signale des achats considérables de chevaux faits en Belgique pour le compte du gouvernement Allemand.

L'archiduc d'Autriche Régner est arrivé à Paris.

La 10^e chambre a rendu samedi son jugement dans l'affaire du duc de Drummond-Mayer. M. Mayer a été condamné à deux cents francs d'amende et aux dépens.

La Chine et le Vatican. — Les négociations entre la Chine et le Vatican, au sujet de la cathédrale catholique à Pékin, négociations engagées depuis quatre mois, viennent d'aboutir à une solution satisfaisante.

La cathédrale est placée en dedans des domaines du palais impérial, cet endroit ayant été accordé aux missionnaires par l'empereur Kanghi.

L'empereur vient d'accorder un emplacement équivalent dans l'intérieur de la ville, mais assez

loin du palais, et il a indemnisé les missionnaires pour les frais de l'ancienne cathédrale.

Cette transaction survenue entre la Chine et le Saint-Siège prépare les voies à une représentation directe du Vatican à Pékin, relevant ainsi les missionnaires de la protection que leur accorde la France.

Le tribunal de Bourgoin, dans un jugement longuement motivé, s'est déclaré incompétent dans l'affaire de Châteaullain.

Tirages d'obligations. — On vient de procéder au Crédit Foncier, aux tirages suivants:

FONCIÈRES 3 0/0 (9 AVRIL 1885)
Le numéro 433,014 gagne 100,000 fr.
Le numéro 793,851 gagne, 25,000 fr.
Les numéros 359,501, 453,742, 503,731, 635,088, 635,946, 776,572 gagnent chacun 5,000 francs.

FONCIÈRES 4870
Le numéro 778,261 gagne 100,000 fr.
Le numéro 1,447,190 gagne 100,000 fr.
Le numéro 410,984 gagne 25,000 fr.
Les numéros 400,826, 64,220, gagnent 10,000 francs.

Les numéros 338,587, 972,814, 972,944, 1,030,925, 1,387,151 gagnent chacun 5,000 fr.

FONCIÈRES 1877
Le numéro 357,063 gagne 100,000 fr.
Le numéro 121,556 gagne 50,000 fr.
Les numéros 150,818, 406,094 gagnent chacun 10,000 fr.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Chemin de fer d'Orléans

Nouvelle Gare. — Le service des voyageurs et de la Messagerie, a commencé à la Nouvelle Gare de Cahors, aujourd'hui, 6 juillet, à 4 heures du matin.

* *

qui remplissait les fonctions de gouvernante, me dit un matin:

— François s'en va ce soir. C'était le valet de chambre du baron. Jusqu'à nouvel ordre, c'est vous qui ferez le feu de M. le baron.

Faire le feu du baron! entrer dans sa chambre! le voir! c'était au-dessus de tout ce que j'avais pensé.

J'étais restée interdite, sans répondre.

— Vous n'entendez pas? cria la femme de chambre d'une voix dure, c'est à vous que je parle!

— J'ai entendu, balbutiai-je!

— Avez-vous compris?

Je fis un signe affirmatif.

— Vous savez que le feu doit être allumé à huit heures?

— Bien.

— Et sans faire de bruit pour ne pas réveiller M. le baron.

Elle pouvait être tranquille, je n'avais pas l'intention de réveiller M. le baron. La pensée seule que j'allais entrer dans sa chambre m'effrayait.

— Et n'allez pas être trop sotté, trop maladroit.

— Je tâcherai.

— Vous savez qu'il n'est pas commode, M. le baron, et qu'il n'aime pas que le service cloche.

— Je ferai de mon mieux.

— Vous commencerez demain. Ne l'oubliez pas.

— Comptez sur moi.

La gouvernante s'éloigna et me laissa seule.

Pendant toute la journée, je pensai à la corvée que l'on venait de me confier. Je la redoutais. Je ne sais pourquoi. Je ne dormis pas de la nuit. A six heures, j'étais debout.

(A suivre).

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

FARANDOLE

PAR JULES DE GASTYNE

III

MARINETTE CHEZ FARANDOLE

— On m'avait fait attendre, continua la marchande d'oranges, dans une petite pièce en bas, attendant au salon, dont toutes les splendeurs m'apparaissaient par la porte restée ouverte. Il semblait n'y avoir personne dans la maison, tant le silence y était profond. Les portes s'ouvraient sans bruit et les domestiques semblaient plutôt glisser que marcher sur les tapis; leurs pas étaient si légers qu'on eût dit des ombres.

Le seul bruit que l'on entendait était le tintement argentin des pendeloques des lustres, qui remuaient quand une voiture un peu lourde passait sur l'avenue. J'étais perdue dans la contemplation de toutes ces merveilles, si nouvelles pour moi, habituée à la simplicité, à la détresse même des habitations de la campagne, quand une grande rougeur me monta à la face et m'envahit toute la figure.

La baronne était devant moi. Je ne l'avais pas entendue venir.

Si l'appartement me semblait un paradis, elle me fit tout à fait l'effet d'une divinité avec sa tail-

le élégante et svelte, son corps qu'on eût dit pouvoir tenir dans un anneau, tant il était mince. Elle disparaissait dans un fouillis de dentelles rouges. On ne lui voyait que les yeux, des yeux brillants, impérieux, qui animaient seuls la d'une pâleur de morte et la faisaient vivante.

Elle fixa sur moi cet œil perçant qui sembla me fouiller tout entière, puis elle s'allongea sur un canapé.

Je tremblais de tout mes membres comme une enfant.

C'est vous, me dit-elle qui êtes envoyée? . . .

Elle regarda un morceau de papier qu'elle tenait à la main.

Sa voix était étrange, claire, sonore, comme les tintements de cristal que j'avais entendus.

— Oui, madame, plus morte que vive.

Son sourcil noir se fronça. Un nuage passa sur son front.

— On dit madame la baronne et non madame tout court, fit-elle durement. Si vous désirez rester ici, vous ferez bien de vous le rappeler.

— Elle a l'air de tenir à son titre, interrompit Farandole.

— C'est ce que je me suis dit, reprit Marinette, aussi je ne l'ai pas oublié depuis. Cette première réprimande avait achevé de me déconterancer. Je perdais tout à fait la tête. Elle me demanda ce que je savais faire, je ne me rappelle plus ce que je lui répondis. Je la voyais frissonner, très nerveuse, très agitée. Elle va me jeter à la porte comme un paquet, me disais-je, quand, à ma grande stupeur, elle m'arrêta. Je devais prendre ma besogne le matin même. J'étais employée aux gros ouvrages et je n'eus plus l'occasion que très-

rarement de revoir la baronne. C'était la femme de chambre ou la cuisinière qui me donnait des ordres.

Je n'avais pas vu, non plus M. le baron mais j'en avais entendu parler. Toutes les conversations roulaient sur lui dans les cuisines, on le craignait comme la foudre. Il passait pour être dur, hautain. Son regard seul faisait trembler tous les domestiques. Chacun le détestait à qui mieux mieux.

Ce que l'on disait de lui! Les cancans que l'on répétait sur son compte! A entendre les valets, l'échafaud aurait été trop doux pour tous les crimes dont on l'accusait. Je ne prenais pas part à ces calomnies et à ses médisances.

J'avais rapporté de mon village le culte de la fortune et de la noblesse. Pour moi, un homme qui était riche, qui était noble surtout ne pouvait être qu'un honnête homme.

J'étais peut-être la seule dans la domesticité à respecter M. le baron, mais je le respectais à l'égal de quelque chose de sacré, de supérieur au reste des hommes. Je ne croyais aucune des infamies que l'on colportait à son sujet, et cependant rien n'était exagéré. . . cet homme était capable de tout.

— Le crime en habit noir, murmura Farandole, je connais ça!

— Il me semblait poursuivit Marinette, que si je m'étais trouvée en présence de M. le baron, s'il m'avait fallu répondre à une question qu'il m'aurait posée, je serais tombée morte de saisissement et de peur. C'était pour moi comme si j'avais parlé à Dieu.

J'étais dans ces dispositions d'esprit, quand la femme de chambre, une grande femme sèche

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, les coupons de retour des billets d'aller et retour, réduits de 25 o/o délivrés de Paris pour toutes les gares du réseau et réciproquement pendant les journées des 9 au 17 juillet inclus, seront exceptionnellement valables jusqu'au 19 juillet inclus.

En outre, les billets dits de *Bains de mer*, délivrés pour les stations balnéaires de l'Océan, comprises entre : St-Nazaire (excl.), La Croisic (inclus) et Guérande (inclus), pendant les journées des 9, 10 et 11 juillet, seront valables pour le retour jusqu'au lundi 19; la délivrance de ces billets continuera à titre exceptionnel, pendant les journées des 12, 13, 14 et 15 juillet et le coupon de retour sera également valable jusqu'au 19.

Ouvriers agricoles. — Depuis le 1^{er} juillet 1886, une réduction de 50 o/o sur les prix des places de troisième classe au Tarif général sera accordée aux *Ouvriers agricoles* se rendant, pour les « Travaux de la Moisson, » d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des stations ci-après :

Juvisy	à Orléans,
Brétigny	à Tours,
Orléans	à Tours,
Orléans	à Châteauroux,
Orléans	à Malsherbes,
Orléans	à Montargis,
Orléans	à Gien,
Tours	à Vierzon,
Tours	à Châteauroux,
Vierzon	à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la Compagnie un parcours de 150 kilomètres au minimum (soit 300 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance.

TRAIN DE PLAISIR

A l'occasion de la fête Nationale du 14 Juillet, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans va mettre un train de plaisir à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

CE TRAIN PARTIRA :

d'Agen, le mercredi 7 juillet, à 2 h. 35 soir.
de Villeneuve-sur-Lot, id. à 3 02 —
de Lalbenque, id. à 12 26 —
de Cahors, id. à 1 00 —
de Creysse-Mouleydier, id. à 2 22 —
de Cazoules, id. à 2 00 —
de Rivière-de-Mansac, id. à 2 42 —
de Soubie, id. à 4 07 —
de Ribéac, id. à 3 50 —
de Périgueux, id. à 7 50 —
et des stations intermédiaires jusqu'à la Coquille inclusivement.

LES PRIX SONT AINSI FIXÉS :
(Par place aller et retour).

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauveterre et stations intermédiaires, à Paris : 2^e classe 45 francs ; 3^e classe 32 francs.
De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleydier, Cazoules, La Rivière-de-Mansac, Soubie, Ribéac, Périgueux, La Coquille et stations intermédiaires, à Paris : 2^e classe 36 francs ; 3^e classe 25 francs.
Au retour, le départ de Paris, aura lieu le 17 juillet, à midi 35.

L'inauguration de la nouvelle ligne de l'Etat de Paris à Bordeaux, a eu lieu dimanche.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

90

LA
FAMILLE CAVALIÉ

XXV

APRÈS LE CRIME

Mais enfin il fallait bien croire que Booth était mort, et que le cadavre existait, car autrement, qu'eût-on mis dans ce cercueil.

Il se rencontrait, par exemple, des incrédules qui prétendaient que cette précaution de jeter le cercueil hors des eaux américaines pouvait bien être tout simplement le moyen d'empêcher qu'en l'ouvrant on ne s'aperçût qu'il était vide.

Il y avait un mois que ces choses-là se débitaient, — on n'osait pas les imprimer, — quand un matin Simon Dudley, qui lisait le *New-York-Herald*, étendu sur un divan, s'écria :

— Ma parole, voici une annonce plaisante !

— Une annonce ? dit Philippe.

— Oui.

— Lisez-la, cher ami.

— Ecoutez !

Simon Dudley se redressa à demi, puis :
« Un cavalier se souvient-il du port de New-York » et du fort La Fayette. Un cavalier... — idem — grange — magasin à fourrages — Chancellors-

Conseil municipal de Cahors

Séance du 2 juillet

M. Bousquet, au nom de la commission des finances, présente son rapport sur la comptabilité du bureau de bienfaisance et de l'orphelinat d'Arnis.

La comptabilité du bureau de bienfaisance comprend le compte de gestion de 1885, le budget supplémentaire de 1886 et le budget de 1887.

Le compte de gestion de 1885 donne en recettes..... 18,679 92
Dépenses..... 14,897 96
Excédant..... 3,781 94

Le budget supplémentaire de 1886 s'élève en recettes à 3,781 94
En dépenses à 3,781 94

Le budget de 1887 donne en recettes..... 11,544 00
Dépenses..... 11,544 00

La comptabilité de l'orphelinat d'Arnis comprend le compte de gestion de 1885 et le budget supplémentaire de 1886 :

Le compte de gestion de 1885 donne en recettes..... 11,264 26
Dépenses..... 11,086 65
Excédant..... 177 61

Le budget supplémentaire de 1886 s'élève en recettes à 1,413 51
Dépenses..... 1,413 51

Le Conseil donne un avis favorable.

M. Bousquet présente ensuite la comptabilité de l'hospice.

Le compte administratif de cet établissement pour l'année 1885 demeure arrêté comme il suit :

Recettes..... 96,893 99
Dépenses..... 81,291 84

Excédant..... 15,602 15

Le budget supplémentaire de l'hospice pour l'année 1886 s'élève :

En recettes à 22,409 16
Dépenses..... 12,250 00

Excédant..... 10,159 16

Le Conseil donne un avis favorable.

M. Bousquet lit ensuite son rapport sur le compte administratif de la commune pour 1885 et le budget supplémentaire de 1886.

Le compte de 1885 s'élève en recettes à 685,491 70
Dépenses à 727,890 74

Déficit..... 42,399 04

Mais, comme le résultat définitif de l'exercice 1884 offre un excédant de recettes de 674,116,70, il arrive que le résultat définitif de l'exercice 1885 présente un excédant en faveur des recettes de 631,717,66 à porter au budget supplémentaire.

Le Conseil approuve ces comptes.

M. Bousquet expose que M. le Receveur municipal demande le transport en non-valeurs des sommes suivantes :

364 fr. 00 pour concessions d'eau.

847 fr. 00 pour prestations en nature.

1,202 fr. 00 pour taxe sur les chiens.

45 fr. 30 pour frais de poursuites.

ville. Ecrire à M. Briddge — Albany. » Robert écoutait, vivement intéressé.

— Ce qu'il y a de plus curieux, continua Simon Dudley, c'est encore moins l'annonce elle-même, bien qu'elle soit assez bizarre, que la disposition typographique.

— Voyons !

— Attendez ! Ainsi le mot « Cavalier » est écrit deux fois, n'est-ce pas ? Eh bien, la première, il est en petites majuscules, et la seconde en grosses italiques.

— Ah ! dit Philippe.

— En effet, c'est bizarre, pensa Robert.

— Bah ! reprit Simon, il doit y avoir une affaire d'amour là dedans... J'en jurerais.

— Parbleu ! s'écria Philippe.

— Vous vous trompez dit Robert en souriant.

— Comment le sais-tu ? ...

— Parce que...

— Pas d'ambages ! comment le sais-tu ?

— Peu importe comment je le sais, pourvu que je le sache, répondit Robert souriant.

— Voyons, connais-tu M. Briddge ?

— Peut-être.

Simon et Philippe auraient cru que le commodore Noir plaisantait, s'ils n'avaient su qu'il était absolument incapable de plaisanter avec une chose qui pouvait être sérieuse.

— Comment, tu connais M. Briddge ? lui demanda Simon vivement intrigué.

— J'ai dit : peut-être.

— Peut-être ! c'est convenu.

— Et ce mystérieux cavalier ? riposta le baron.

— Oh ! celui-là, c'est différent.

— Tu ne le connais pas ?

Le Conseil adopte cette proposition.

M. Bousquet présente ensuite le budget supplémentaire de 1886.

Il s'élève en recettes à 670,128 16

Dépenses..... 667,406 94

Excédant..... 2,721 22

Le Conseil approuve le budget.

La séance est levée à 10 heures.

Examen du Certificat d'études primaires

Ecole de l'ancien Palais de justice, Cahors.

Ont été reçus :

- Raygasse, Henri, élève de M. Bertal.
- Ilbert, Léon, élève.
- Gavens, Zéphirin, élève
- Lagarde, Albert, élève
- Caminade, Alexandre, élève
- Courtès, Jean, élève
- Rigal, Jérémie, élève
- Miquel, Marcelin, élève
- Périer, Gustave, élève
- Lachaise, Jules, élève
- Bonaure, Joseph, élève de l'école de L-d-Arcs.
- Contou, Elie, élève
- Conduché, Raymond élève
- Rigal, Pierre, élève

Ecole de la rue du Lycée.

- Malirat, Noël, élève de M. Marlas.
- Bouzerand, Auguste, élève
- Laur, Jean, élève
- Ilbert, Jules, élève
- Soulié, Jean, élève
- Ilbert, Léon, élève
- Combes, Louis, élève
- Resse, Victor, élève
- Lepetit, Alfred, élève
- Cagnac, Léon, élève
- Nouyrit, Henri, élève
- Crayssac, Jules, élève
- Cazals, Alfred, élève
- Gouygous, Pierre, de la pension Valette, Cahors.
- Dides, Elie, élève
- Girma, Auguste, de l'école de Mercuès.
- Paulet, Paul, élève
- Bès, François, élève
- Lonfranc, Célestin, élève
- Valet, Baptiste, élève de l'école de Pradines.
- Théron, Elie, élève
- Gibert, Pierre, élève de l'école des frères, Cahors
- Bouzerand, Jules, élève
- Guiraudet, Pierre, élève
- Roques, Jean, élève
- Briou, Adrien, élève
- Calandrié, Pierre, élève
- Baillies, Pierre, élève
- Bessat, Jean, élève
- Gélis, Léon, élève
- Linat, Michel, élève
- Salhiens, Zéphirin, élève de l'école de Valroufié.
- Andrieu, Jean élève
- Bonhoure, Etienne, élève

On nous écrit de Douelle.

L'école communale congréganiste de la commune de Douelle, dirigée par les vénérables sœurs de Vaylats, vient d'obtenir un brillant succès aux examens du certificat d'études primaires.

Sur six candidats, quatre ont été admises. Ce sont : Mlles Marie-Adèle Alibert ; Emma Rayal ; Ernestine Bruel et Florence Bontary.

Banquet. — Un banquet républicain aura lieu, le 14 juillet, à Labastide-Morat.

Poursuites correctionnelles. — Nous apprenons que des poursuites correction-

— Au contraire, je suis sûr de le connaître.

— Allons donc !

— Sérieusement ?

— Très-sérieusement.

— Et qui est-ce ?

— Je crois que c'est moi.

— Toi !

Le baron de Montjoie et Simon Dudley avaient poussé en même temps cette exclamation qui les stupéfiait. Il leur paraissait tellement impossible que Robert ne plaisantât pas ! Cependant le jeune homme était non-seulement sérieux, mais encore songeur. Alors il leur raconta que ce mystérieux personnage l'avait toujours enveloppé d'une sorte de protection occulte. Pourquoi M. Briddge l'aurait-il sauvé deux fois de suite s'il n'était son ami ? Simon Dudley et Philippe furent du même avis.

— Bah ! s'écria le baron, tu aurais tort de te préoccuper de cela. Je suis certain que ce terre-neuve est un de ces enthousiastes, comme les célébrités en ont trouvé dans tous les temps. Il l'adore !

— En effet, Robert, il n'y a pas, selon moi, à se méfier de lui, observa Simon.

Néanmoins les choses en restèrent là. Le commodore Noir se contenta de placer de côté le numéro du *New-York Herald* qui contenait l'étrange avis que nos lecteurs viennent de lire. Quatre jours plus tard, le même journal renfermait, à la même page, les lignes suivantes, imprimées en gros caractères :

« M. BRIDGGE... AVIS DERNIER CONCERNANT LE CAVALIER... désire instamment connaître l'adresse dudit Cavalier... Communication importante. »

nelles sont intentées par M. Graux, ancien préfet du Lot, actuellement préfet de la Charente, contre M. Nadal, notaire à Valprionde, rédacteur du *Clairon du Lot*, et contre ce journal lui-même, assigné en la personne de son gérant, M. Soubiran.

M. Graux a choisi comme avocat M^e Trarieux, ancien député et conseiller général de la Charente.

Expériences téléphoniques.

On vient de faire des expériences téléphoniques entre Vienne et Bruon, sur 150 kilomètres de distance. Elles ont parfaitement réussi, malgré le mauvais temps.

Bons du Trésor. — L'intérêt des bons du Trésor, à partir du 5 juillet, est fixé à 1 0/0 pour les bons de 3 à 11 mois, à 1 1/2 0/0 pour les bons à un an.

La mise en liberté provisoire.

— La chambre criminelle de la Cour de cassation vient de rendre, en matière de mise en liberté provisoire, une décision qui tranche une question pratique d'une certaine importance. Voici la substance de cette décision :

La mise en liberté provisoire pouvant, aux termes de l'article 116 du Code d'instruction criminelle, être demandée en tout état de cause, exige virtuellement une juridiction toujours compétente et permanente chargée d'apprécier la demande.

Etant donné une ordonnance du juge d'instruction renvoyant en police correctionnelle et un jugement du tribunal correctionnel déclarant son incompétence, décisions qui établissent au conflit de juridictions sont dessaisies et ne peuvent plus statuer sur la demande en liberté provisoire du prévenu.

La seule voie légale dans ce cas est de s'adresser à la chambre d'accusation, chambre d'instruction en permanence.

C'est donc avec raison que cette chambre se déclare compétente dans les circonstances indiquées ci-dessus et pendant les délais du règlement de juges par la Cour de cassation.

Invention contre les voleurs.

— Excellente nouvelle ; mauvaise, il est vrai, pour quelques-uns. On vient d'inventer un nouvel appareil d'alarme fort simple contre les voleurs. Voici :

« Une simple masse de fonte pourvue d'un orifice dans lequel on peut insérer une cartouche (ou même une simple capsule), est placée près de la porte ou de la fenêtre par laquelle on redoute l'entrée, de telle sorte que l'ouverture détermine la chute de ce corps ; en tombant, il produit l'explosion de la cartouche ou de la capsule, et le propriétaire est prévenu de l'invasion de son domicile. »

Voilà une invention dont le besoin se faisait sentir.

Elle est due à MM. Spencer et Carr, de Philadelphie.

Mouches. — On a fort à se plaindre, en ce moment, de l'incommodité et de la barbaissie des mouches. Il est certain que, pendant

Une seconde fois encore les trois frères partirent longtemps du personnage mystérieux. Toujours plaisant, Philippe ne laissa pas échapper cette occasion de taquiner Robert sur ses liaisons énigmatiques. Robert ferait-il connaître son adresse au « M. Briddge, » comme disait Philippe, accordant l'article au nom de l'inconnu, comme s'il n'eût été qu'un simple substantif. Cette grave question fut agitée dans une sorte de conseil où on examina le pour et le contre.

Robert était d'avis qu'il ne pouvait être aucunement dangereux de donner leur adresse. Simon Dudley, bien qu'il partageât cette opinion, pensait qu'il valait mieux attendre et réfléchir un jour ou deux.

Le lendemain un paquet de lettres arriva à la Havane à l'adresse des exilés. La famille était encore à Washington sous la protection de Pierre Jordan. Le colonel annonçait que les persécutions contre le sud paraissaient diminuer de jour en jour. Il était facile de prévoir que bientôt rien n'empêcherait plus les fugitifs de rentrer sans crainte aux Etats-Unis. De plus, Pierre ajoutait qu'il venait d'être attaché à l'armée d'occupation de la Louisiane, et qu'il ne tarderait pas à se rendre à la Nouvelle Orléans avec Lilia, Jeanne et Amine. Toutes les trois avaient écrit, Amine à la fois à son mari et à son frère.

Est-il besoin de dire, que Jeanne... Jusqu'à François « qui priaient monsieur le baron d'agréer l'assurance de son respect... ce qui ne l'empêchait pas de rappeler à monsieur le baron sa tendresse qui... »

(A suivre). ALBERT DELPIT.

l'été, cet insecte est insupportable. N'y a-t-il donc aucun moyen d'éloigner ces audacieuses ? Le moyen existe pourtant, et à Genève les bouchers, depuis un temps immémorial, l'emploient avec succès.

Il consiste à frotter d'huile de laurier les murs et les boiseries qu'on veut garantir. Cette huile dont l'odeur est un peu forte, mais non insupportable, a la propriété de faire fuir les mouches et d'empêcher leur approche.

Le procédé est assez simple pour mériter d'être essayé.

Appâts d'hameçons pour la pêche à la ligne. — Je répondrai en bloc aux demandes des pêcheurs se disant également malheureux.

On sait que l'amorce la plus fréquemment employée est le vulgaire asticot. Mais on n'a pas toujours ce dernier appât; en ce cas, on le remplace par d'autres, préparés artificiellement.

En voici plusieurs :

1° Grains de blé, le plus gros possible, bouillis d'abord dans du lait, jusqu'à ce qu'ils soient amolis, et frittés ensuite, sur un feu doux, avec du miel et un peu de safran délayé dans du lait;

2° Viande corrompue mélangée avec de la mie de pain, du miel, et aromatisée de quelques gouttes d'essence de lavande;

3° Sang de mouton à moitié desséché, préalablement saupoudré de sel, pour l'empêcher de noircir;

4° Œufs, ou laitance de poisson, durcis sur une toile chaude;

5° Pâte faite avec de la farine de froment et de l'essence de térébenthine, additionnée de quelques gouttes d'essence de menthe.

Les quatre dernières matières sont divisées en fragments proportionnés à la dimension des hameçons.

THÉÂTRE DE CAHORS

Mme Devoyod. — Le 25 juillet prochain, Mme Devoyod, de la Comédie Française, accompagnée de Mlle Suzanne Devoyod, du théâtre du Palais-Royal; M. Chamero, du théâtre du Gymnase; Mlle Myeris, du théâtre du Vaudeville; M. Hattier, du théâtre de l'Odéon; M. Féroumont, du théâtre de la Renaissance, donnera sur notre scène une représentation de : *Péris en la Demeure*, comédie en deux actes et en prose de M. Octave Feuillet, de l'Académie française.

Le spectacle se composera, en outre, de *Socrate et sa Femme*, comédie nouvelle en un acte et en vers de M. Théodore de Banville, et de *Allo! Allo!* comédie nouvelle en un acte et en prose de M. Pierre Valdagne.

Variétés

MŒURS ANNAMITES

LES FUMEURS D'OPIMUM

En Annam, les fumeurs d'opium peuvent être divisés en quatre groupes, tirant leur importance respective de la quantité de substance qu'ils consomment.

Il y a d'abord les fumeurs d'occasion. Ceux-là n'ont pas de pipe chez eux. S'ils célèbrent quelque fête, ils en empruntent une et invitent, conformément à l'usage, les convives à fumer. En dehors de ces circonstances, ils fument rarement. Toutefois, quand ils se trouvent chez un ami possédant une pipe et en usant journellement, ils ne laissent pas de s'étendre à côté de lui et d'aspirer plusieurs bouffées du puissant narcotique. Le proverbe fameux qui dit : « L'appétit vient en mangeant », se réalise ici d'une façon merveilleuse. Le goût de l'opium s'empare insensiblement de ces imprudents qui, à force de répéter leurs visites, finissent par se laisser vaincre et dominent entièrement. C'est une passion dont on ne se débarrasse point; elle dure autant que la vie. Ils courent d'abord de chez un ami chez l'autre, tirant une pipe de ci, de là, et rentrent au logis. Mais la ruse ne tarde pas à être découverte et les camarades complaisants mettent une limite à leur générosité. Alors que faire ? Plus d'expédients pour satisfaire, sans frais, une passion déjà enracinée. Il faut, forcément, se résoudre à acheter l'opium. Ils en achètent donc et le portent chez un intime, un fumeur de longue date, qui se fait un plaisir de préparer la fatale substance et qui n'est pas fâché de voir grossir le nombre de ses confrères. Lorsque leurs ressources le leur permettent, ils se munissent d'une fumerie et s'empoisonnent désormais dans leur intérieur.

Le pis est que souvent l'opium pur ne leur suffit pas et qu'ils fument le résidu.

Le deuxième groupe comprend tous les fumeurs invétérés qui s'astreignent rigoureusement, soit par calcul, soit à cause de la modicité de leurs moyens, à une dose déterminée. Vous les voyez régulièrement tous les soirs, un bol minuscule à

la main et une ou deux ligatures autour du bras ou du cou, se diriger vers le débit d'opium. Chacun en achète invariablement chaque jour la même quantité. Ils se claquent dans leur fumerie, et, à l'abri d'un moustiquaire, savourent tranquillement la vapeur enivrante. Beaucoup, parmi eux, loin de dédaigner le résidu, le préfèrent à l'opium naturel. A leur avis, pas de volupté comparable à celle d'aspirer la substance cuite à nouveau. Ils ne comptent pour rien les difficultés de l'aspiration, les fatigues de l'estomac et de la bouche. Le petit trou du fourneau vient-il à se boucher ? ils s'arment courageusement de l'aiguille pointue et rétablissent la communication. Quels efforts ! quels ennuis ! Bah ! ils reviennent invinciblement à la rescousse.

Ils ont soin cependant, en apprêtant le résidu, de le mélanger avec un peu d'opium pur pour le rendre plus gluant et plus consistant.

Quelques fumeurs invétérés font de leur ration deux portions qu'ils s'administrent, l'une dans la journée, l'autre dans la soirée et toujours à une heure fixe, habituellement après les repas. L'exactitude devient une nécessité pour eux au même titre que la passion elle-même.

Ces fumeurs méthodiques constituent la catégorie la plus nombreuse. Les maladies, les dépenses, le mauvais exemple, tout cela n'est que secondaire à leurs yeux. Rien n'est capable de les détourner d'une aussi funeste habitude. Les voyages forcés, seuls, imposent quelques changements dans leur train de vie quotidien. Et croyez-vous qu'ils se passent d'opium ? Ils préféreraient se priver de nourriture. Ils emportent avec eux, dans un sac, une fumerie complète dont ils se servent comme avant. Si les circonstances ne s'y prêtent pas, ils avalent des boulettes d'opium préparées tout exprès et dont ils font une grande provision avant le départ. Ceci se voit fréquemment dans les colonnes où les tirailleurs indigènes trouvent rarement le loisir d'installer leur fumerie. Quelques-uns, dans les haltes, quittent le détachement pour un instant, pénètrent dans une case voisine, s'il y en a, ou se couchent à terre, dans un endroit couvert et contentent leur envie. J'en ai connu qui, après une journée de privation d'opium, se laissaient aller à l'apathie la plus complète et refusaient tout aliment. Quelques bouffées rapidement et avidement aspirées leur rendaient tout leur courage et toute leur énergie.

Ainsi se manifestent, d'une manière générale, les effets de la tyrannie d'une passion inexorable. Les annamites sont trop mous, trop pusillanimes pour lui opposer la moindre résistance; ils vont là où elle les conduit, incapables qu'ils se montrent de prendre une résolution.

Chassez le naturel, il revient au galop.

Malheur aux européens qui ont des cuisiniers appartenant à ce groupe de fumeurs. Tous les jours, un peu de leur diner s'en va en opium. Le maître se fâche et gourmande vivement son vatel asiatique. Celui-ci, pour se disculper, surfait le prix des denrées.

Tous les pauvres qui fument sont renfermés dans cette catégorie. Un grand nombre d'entre eux exercent la profession de préparer les pipes. Effectivement, ils s'y entendent très bien; une longue expérience les a rendus habiles en cet art. En outre, leurs fumeries sont généralement vieilles et, par suite, intimement imprégnées d'opium, ce qui laisse à la fameuse substance tout son goût naturel. Chaque pipe a plus ou moins de renom selon le temps qu'elle a servi.

Ils se transportent journellement, aux heures indiquées, chez leurs clients et, pour récompense de leur travail, prélèvent plusieurs bouffées d'opium, ce qui laisse à la fameuse substance tout son goût naturel. Chaque pipe a plus ou moins de renom selon le temps qu'elle a servi.

Le troisième groupe se limite à la classe aisée, toute composée de fonctionnaires, de notables et de commerçants, se livrant, moyennant licence, à l'exploitation des bois. Il n'est plus question ici d'une quantité déterminée d'opium à fumer. Les riches en mesurent d'une certaine façon la consommation au rang qu'ils occupent. Ils en font un épouvantable abus. Pour eux, fumer c'est un honneur, un signe de distinction et de fortune. La lampe de leurs fumeries ne s'éteint guère qu'aux heures où ils vaquent aux travaux que leurs fonctions leur imposent. Ils mangent très peu. Le boy ne quitte qu'à de courts intervalles l'aiguille destinée à cuire le fatal poison. Quand une affaire administrative ou commerciale les appelle au chef-lieu de canton ou d'arrondissement, ils savent qu'ils ne pâtiront pas. Ils connaissent toujours un ami chez lequel ils trouvent le matériel nécessaire. La passion de fumer acquiert chez eux un caractère d'intensité extraordinaire et influe sur leur tempérament d'une manière terrible. Ils mettent du luxe à se livrer à cet acte. On peut remarquer dans leurs cases des fumeries propres, élégantes, faites d'instruments de matière riche et brillante. Ils dédaignent absolument le deuxième résidu. Le faiseur de pipes en bénéficie. Quand un intime de leur caste ou un européen entre chez eux, non seulement ils le conviennent à aspirer la lourde fumée, mais encore ils versent dans le petit bol à opium quelques pincées d'une poudre végétale aromati-

que dont ils n'usent que fort rarement. C'est, affirmant-ils, faire un très grand honneur à ses amis que d'ouvrir la boîte qui contient la poudre susdite. Beaucoup conservent le précieux bois en branchettes courtes qu'ils ne pulvérisent qu'au moment convenable. Ils disent que, réduit en poudre, il perd une bonne partie de son essence odorante.

Quoiqu'il en soit, ce bois ne laisse pas d'avoir de très mauvaises propriétés et de produire de très fâcheux résultats quand il est mélangé à l'opium. Il possède une senteur pénétrante qui alourdit fortement la tête et provoque des hallucinations qui chassent le sommeil. S'il n'était pas si cher, il est très probable que les annamites s'en serviraient bien plus souvent. C'est un peuple friand d'émotions fortes, même quand elles se manifestent au détriment de leur santé.

Cette tendance, commune aux races orientales, ressort surtout dans les grands actes de leur vie. Un spectacle cru les entraîne et les enivre : l'absorption d'une substance violente les surexcite et les transporte; une circonstance frappante par ses incidents les enthousiasme et les enlève. Impressionnables au plus haut point, ils adorent ce qui leur plaît et exècrent ce qui ne leur convient pas. Par une anomalie compréhensible, tout événement qui offre un caractère étranger à leur nationalité, les trouble, non pas indifférents, mais tranquilles et modérés dans leur étonnement. Si l'admiration les domine un instant, elle ne tarde pas à retomber au niveau de leurs inclinations naturelles; l'esprit national reconquiert tous ses droits; encore qu'il ne se traduise pas par des railleries.

Où chercher la cause d'un tempérament à la fois aussi personnel et aussi étrange ?

Dans le fanatisme religieux, dans les cérémonies du culte qui se manifestent toujours, intérieurement, par des émotions profondes et durables, empruntant leur énergie à la crainte et à la superstition; extérieurement, par des rites d'un éclat grandiose et pénétrant, par des fêtes d'un appareil émouvant, par des pratiques d'un réalisme saisissant; dans la servilité qui les a façonnés à un mode de vie rempli d'incidents singuliers; dans le climat du pays qui leur présente le phénomène d'une longue sécheresse et d'une non moins longue humidité; dans le sol qui leur offre le spectacle continu d'une végétation exubérante; leur nature, le milieu où ils vivent, tout les porte à rechercher des impressions violentes.

S'ils éprouvent de l'antipathie pour tout ce qui n'est pas du pays, n'en soyons point surpris. Le vaincu déteste toujours le vainqueur. L'antagonisme des mœurs et des religions enfante et entretient l'antagonisme des races. C'est comme une espèce de représailles que le peuple conquis exerce contre le peuple conquérant en conservant ses usages et une calme indifférence à l'égard de ce qui ne lui est pas propre.

Je reviens aux fumeurs d'opium.

Ceux qui appartiennent au quatrième groupe (en petit nombre du reste), sont victimes d'un cas pathologique, fort curieux à étudier. J'ignore si ce cas est l'effet d'un caprice ou le résultat d'un état nerveux particulier. Les jours et les heures où il s'affirme ne sont pas réglés; mais il ne dépasse jamais deux semaines sans se manifester. En quoi consiste donc ce cas ? Il consiste dans l'intermittence de la passion qui prend alors un caractère plus ou moins marqué d'intensité. Elle ne souffre pas de retard. Les malheureux qui subissent sa domination sont obligés de s'administrer une dose d'opium égale au degré d'envie qui se déclare.

Une de ces malheureuses victimes me disait un jour : « Quand l'envie de fumer me prend, je suis contrainct de tout abandonner et de me rendre aussitôt au débit d'opium pour m'en saouler. »

Pour parer aux nécessités qui surgissent fréquemment, à la suite de cette disposition malade, les fumeurs, par intermittence, possèdent communément dans leurs cases une fumerie et une bonne provision d'opium. Quand la passion se réveille, ils ont tout sous la main et leurs tourments durent moins.

Tels sont, avec les différences qui les séparent, les quatre groupes de fumeurs. Si l'on considère les effets pernicieux produits sur chacun d'eux par l'opium, on remarque qu'ils varient avec la dose consommée.

Un sous-officier d'infanterie de marine. (A suivre).

Bibliographie

Nous rappelons tout particulièrement l'attention de nos lecteurs sur le très remarquable numéro que le MONDE ILLUSTRÉ fait paraître cette semaine. Il est consacré au départ des princes pour l'exil.

Les diverses manifestations qui ont eu lieu, à cette occasion, et notamment, les scènes émouvantes dont le « Château d'Eu », le « Tréport » et le steamer « Victoria » ont été le théâtre, sont reproduites avec une vérité saisissante. C'est que, en effet, les dessins de MM. Adrien Marie, Reichon, Gérardin, Dumki, Tinayre, Brun, Marc Aurèle, ont été exécutés d'après les croquis pris sur les lieux mêmes par l'envoyé spécial du Monde Illustré, M. Dick de Lonlay. Il y a là des pages d'un intérêt à la fois historique et artistique que tout le monde voudra voir et conserver.

On peut se procurer, au prix de 50 centimes, le numéro du Monde illustré portant la date du samedi 3 juillet, chez tous les libraires et marchands de journaux, dans les kiosques, les gares, et au bureau du journal, 13, quai Voltaire, Paris.

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1330^e livraison (3 juillet 1886). — L'expédition de la baie de Lady Franklin, d'après « three years of arctic service », par le lieutenant Adolphus W. Greely. — 1881-1884. — Texte et dessins inédits. — Quatorze gravures d'après l'édition anglaise et une carte. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 709^e livraison (3 juillet 1885). Texte : Rouzétou, par S. Blandy. — Le danger des plongeurs. — Les deux logis, par J. Girardin. — La tante Derbier, par M^{me} Chéron de la Bruyère. — Les véhicules du peintre : Les huiles. — La photographie en voyage, par Louis Rousselet. — Dessins : Ed. Zier, Myrbach. Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Librairie **ABEL PILON**, rue de Fleurus, 83, PARIS
A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS
LIVRAISON IMMÉDIATE
de tous les Ouvrages de la Librairie française;
de toutes les Partitions et Publications musicales;
DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES
Gravures,eaux-fortes, Gravures en couleur, etc.
AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR
Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAINE DE
FRANCS D'ACQUISITION.
ESCOMPTE au COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Etude de M^e Jules BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, 52, près le Palais de justice.

EXTRAIT

D'UNE
Demande en séparation de biens

Par exploit de M^e Nadal, huissier à Catus, en date du trois juillet courant, enregistré, la dame Eulalie Roques, épouse du sieur Guillaume Fontès, tisserand, domiciliée avec lui à Francoulès, pourvue de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau établi à Cahors, en date du dix juin dernier, ayant M^e Jules Billières pour avoué constitué près le tribunal civil de Cahors,

A formé contre sondit mari une demande en séparation de biens.

Pour extrait certifié sincère et conforme par l'avoué poursuivant soussigné.

Cahors, le six juillet mil huit cent quatre-vingt-six.

L'avoué poursuivant,
Signé : BILLIÈRES.

PÉRONOSPORA OU MILDEW

L'USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVRÉE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des feuilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les souffrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traitement liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont (Gers).

LA HAUSSE DU CRÉDIT FONCIER

Bénéfices importants à réaliser en un mois en achetant immédiatement 25 actions à prime du Crédit Foncier avec 160 fr. de couverture. CAPITAL GARANTI. — Lire l'étude sur le Foncier publiée par la GAZETTE, 28, rue St-Lazare, Paris. Envoi franco sur demande.

LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les vieillies, les excés ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 108, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ms}.

BOURSE. — Cours au 6 juillet.

3 0/0.....	82 95
3 0/0 amortissable (ancien).....	82 45
3 0/0 id. 1884.....	85 15
1/2 0/0 ancien.....	107 62
1/2 0/0 1883.....	110 75

Dernier cours du 5 juillet.

Actions Orléans.....	4,331 25
Actions Lyon.....	4,210 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	389 25
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	328 25
Obligations Lombardes (jouissance.....)	326 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	338 75

BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserve en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liquours.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décamètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires; Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Canes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATUEELLES FRANÇAISES RT ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80. VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

RAISINS A BOISSON

ENTREPOT DE RAISINS A BOISSON DE TOUTES SORTES

Thyra, Chesmès, Chypre, Corinthe, Vourla, Denia, Samos, Erikara

Acide Tartique, Tannin, Alcool, Colorant, Genièvre, Sucre de Canne, Sucre cristallisé, Sucre de maïs.

Manière sûre et pratique pour fabriquer le vin avec les raisins secs, délivrée gratis sur demande.

SEUL DÉPOT DU VINAIGRE SUPÉRIEUR DE L'ÉTOILE :

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

A LOUER

Avenue de la Gare, à CAHORS

UNE TRÈS GRANDE SALLE

Parfaitement installée, avec Salon et laboratoire, pouvant servir de Salle de Café, Salle de Bal, etc., etc.

S'adresser à M. FÉRANDO, jeune, avenue de la Gare.

VIN DE TABLE

Garanti naturel et sans plâtre

A. BACH

CAHORS

Pièce de 225 litres. . . 110 fr.
1/2 pièce de 115 litres. . . 58 fr.

Franco à domicile pour la ville et dans toute l'étendue du département du Lot.

Envoi franco d'échantillons sur demande

Nota. — Les échantillons sont envoyés en double cachetés, afin que l'acheteur puisse à l'arrivée, contrôler la parfaite conformité de l'expédition.

PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

ET DE RAPPORT

à vendre dans le département du Lot, canton de St-Céré, facile à morceler, nombreuses demandes de parcelles. — Maison de maîtres bien installée, avec dépendances, jardins, terrasses, serre, verger, etc.

Bâtiments d'exploitation. Propriété agricole de premier choix et d'excellent rapport. Occasion rare. Prix du tout : 120,000 fr. S'adresser à M^e FERLU, notaire à St-Céré.

DIPLOME D'HONNEUR

Londres 1883 — Paris et Anvers 1885
MÉDAILLES D'OR et de 1^{re} Classe
aux Nouveaux APPAREILS
Reconnus les plus parfaits pour l'HYGIÈNE et l'ASSAINISSEMENT des Villes, Maisons et Appartements.
ENVOI FRANCO de l'Album.
N. B. — Exiger la Marque ci-contre.

GUÉRISON CERTAINE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.;
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables par les Princes de la Science
Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE
41, rue St-Léon, à MELUN (S.-et-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

GRANDE PHOTOGRAPHIE DU CHALET

5, Rue du Parc, 5. — Près l'Hôtel des Ambassadeurs

J. VALDIGUIÉ



Photographie instantanée par n'importe quel temps; derniers perfectionnements photographiques; accessoires de pose en tous genres; nouvelles fantaisies; assortiments de cadres noir et or genre ancien de tous modèles et de toutes grandeurs, dernière création.

Parmi les procédés inaltérables, je recommande tout particulièrement: photographies au charbon; phototypie; platinotypie; zincographie; héliogravure; illustrations; vignettes; peinture à l'huile; pastel; fusain; ferropressiati; épreuves bleues sur fond blanc ou épreuves blanches sur fond bleu; reproductions de dessins, gravures, monuments et travaux de toute nature, par n'importe quel procédé, jusqu'à la grandeur naturelle; travail livré à bref délai.

M. VALDIGUIÉ opère lui-même, tous les jours, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Travail garanti irréprochable. Salon d'exposition permanent au rez-de-chaussée; atelier de pose au premier. Epreuves émaillées livrées dans 4 jours, à partir du jour de la pose.

Chromo-photographie pour la reproduction exacte des couleurs du modèle, procédé nouveau se pratiquant déjà en Angleterre.

MAISON DES 100,000 PALETTES

ROLDÉS & MOULIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrés.

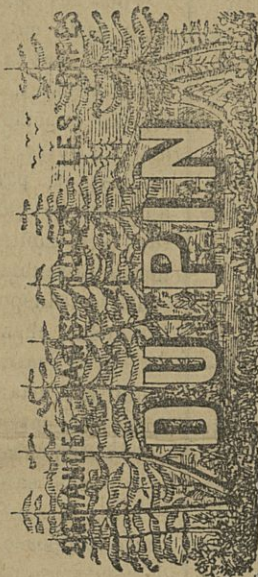
CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

* PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

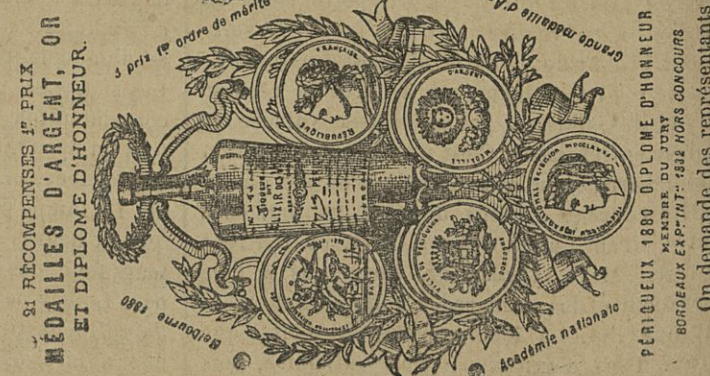
Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES
Ayant obtenu la Grande
MÉDAILLE D'OR
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE
Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer
L'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.
Il n'est pas et ne peut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE.



SE RÉCOMPENSES LE PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR.

3 prix 1^{er} ordre de mérite

Grand Médaille d'Or

Académie nationale

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
BUREAUX EXP. INT. 1878 NORS CONCOURS
On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

CHEMISES

sur mesure pour

HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honneur de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure pour

HOMMES